

|   |
|---|
| <b>COMPTE RENDU DE LA SEANCE<br/>DU CONSEIL MUNICIPAL</b> |
|---|

L'an deux mille dix, le 04 février à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CAUBET, Maire.

Membres en exercice : 11

Date de convocation : 27 janvier 2010.

Présents : Mesdames BARTHELEMY, DEFOSSE, DE RANCÉ & VERBEKE, Messieurs DUBAC, FERRARO, HENGL, PEYRE et VICENTE.

Absent, excusé : Monsieur TOURNAY qui donne pouvoir à Madame DE RANCÉ.

Secrétaire de séance : Monsieur HENGL a été élu à l'unanimité.

\*\*\*

*En préambule, le conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 10 décembre 2009.*

\*\*\*

### **A) Construction école maternelle**

Le plancher a été coulé, la construction des murs a commencé. Pendant les vacances scolaires de février, réalisation des réseaux sur la place de la mairie. A compter du mois de mars, début des travaux de charpente et d'étanchéité. L'entretien de la toiture devra être fait avec un échafaudage roulant (enlèvement des mauvaises herbes 3 fois par an) car la ligne de vie initialement prévue a été supprimée.

### **B) Dépenses d'investissement 2010**

Le Maire rappelle que l'ATD réalise encore cette année une actualisation de son analyse prospective et indique que la présentation des résultats pour cette année est prévue en mairie le 10 février. Les élus qui le souhaitent pourront assister à cette présentation.

Le Maire présente aux élus les différents projets recensés pour cette année :

- suite des travaux de construction de l'école,
- achat de matériel informatique et de mobilier pour l'école,
- travaux de peinture à l'église et à la salle des fêtes,
- installation des panneaux et plaques de rue et de chemin, fourniture des numéros de maisons,
- réalisation d'une voie entre le chemin de l'école et le futur lotissement,
- aménagement de sécurité au niveau de la fontaine,
- aménagement des abords de la mairie,

- effacement des réseaux au village,
- terrain multisports,
- nouveau tracteur et accessoires,
- achat du chai et rénovation pour l'installation définitive du garage municipal,
- réalisation d'un nouveau monument aux morts.

Compte tenu de nombre de projets, le Maire indique que certains seront reportés à court terme.

D'autres projets sont évoqués en séance :

- création d'un chemin piétonnier le long du ruisseau de Lafon,
- point d'accueil multiservices,
- rénovation du chauffage des bâtiments communaux.

### **C) Chemin des Garrigues**

Le Maire indique qu'il a rencontré récemment Valérie BECANNE et explique qu'il lui a rappelé que le règlement de cette affaire suppose l'accord des parties en présence : la commune, Marie-Louise BECANNE et ses filles et Marc BECANNE.

Philippe DUBAC se propose de reprendre contact avec chaque partie pour aboutir à une solution satisfaisante pour tous.

### **D) Point sur le SCoT**

Le Maire explique que la commune d'ISSUS fait partie du territoire couvert par le SCoT Central (SCoT de la grande agglomération toulousaine – 117 communes au total) et il indique que le futur Plan Local d'Urbanisme de la commune devra être compatible avec le SCoT actuellement en cours d'élaboration au SMEAT.

Il précise que les règles posées par le SCoT viseront à limiter le développement des communes rurales et à densifier les villes.

### **E) Agenda 21 du SICOVAL**

Madame DE RANCÉ dresse un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 26 janvier 2010 au SICOVAL.

L'élaboration de l'Agenda 21 entre dans la phase de concertation. Tous les élus, les habitants, les entreprises et les associations du SICOVAL peuvent donc prendre part à l'élaboration de l'Agenda 21 du SICOVAL. Ce document sera le projet politique du SICOVAL pour l'avenir. Il sera donc important de faire entendre notre voix.

## **F) Réforme de la taxe professionnelle**

Cette réforme pénalise fortement le SICOVAL qui mène depuis de longues années une politique dynamique en faveur de l'implantation des entreprises sur son territoire.

Cela entraîne aussi une remise à plat du pacte financier commune/SICOVAL en préparation.

Cette réforme prévoit que le SICOVAL percevra dorénavant la part de taxe d'habitation payée par les ménages au Département : les politiques futures du SICOVAL devront donc davantage s'orienter vers la population du territoire.

## **G) Prêt de tables et de chaises:**

Désormais, contre le dépôt d'une caution de 60 euros auprès du secrétariat de la mairie, les habitants pourront bénéficier du prêt de tables et de chaises (pour un besoin correspondant à une vingtaine de places).

## **H) Questions diverses :**

- neige : Philippe DUBAC a bien voulu procéder au déneigement des voies communales suites aux dernières averses. Il confirme en séance qu'il ne souhaite pas être dédommagé pour ces travaux.
- garderie d'été : un questionnaire sera prochainement distribué aux parents des élèves des écoles du RPI pour évaluer l'opportunité de proposer une garderie durant les 15 premiers jours des prochaines vacances d'été.
- site internet : l'accès est ouvert à l'adresse [www.commune-issus.fr](http://www.commune-issus.fr) (prochainement [www.mairie-issus.fr](http://www.mairie-issus.fr)), le site est régulièrement mis à jour par Monsieur VICENTE.

*Séance levée à 23h30, prochain conseil municipal le 01 avril 2010.*